

## VINYLSPORT M EVERLAY



Revêtement sportif pour salle en PVC, fourni en rouleaux, d'une épaisseur totale et constante de 8,75 mm constitué de:

- couche d'usure à base de films de PVC calandré, grainé en couleur unie ou effet bois, combiné avec une couche en haute densité, renforcé par fibre de verre, assurant la stabilité dimensionnelle et une grande résistance à l'abrasion
- une mousse - haute densité - à cellules fermés (bidensité) pour le confort, la sécurité et la libération du pieds pour les mouvements en rotation
- Traitement de surface appliqué en usine, permettant de sécuriser les appuis, faciliter l'entretien, éliminer les risques de brûlures en cas de plongeon

Le revêtement Vinylsport M s'installe sur des lattes EVERLAY A, de 1,2 mm d'épaisseur. Cette latte est imperméable et isolante et se compose de fibre de verre et est traitée sur les côtés avec de la résine. Les deux matériaux s'unissent avec un adhésif approprié pour former un système flottant d'environ 8,75 mm d'épaisseur.

La combinaison avec la latte isolante Everlay garantit non seulement la stabilité du système mais une isolation complète contre l'humidité provenant des capillarités du sol, prolongeant ainsi la durée de vie du produit. La partie inférieure de la latte EVERLAY, en contact avec le sol, présente une série de pédoncules qui améliorent la stabilité totale du système de revêtement.

Idéal pour les salles omnisports accueillant différentes compétitions sportives, comme le basketball, le handball, le volleyball, le badminton et le football en salle.

### RÉGLEMENTATION

Ce produit est certifié et conforme aux normes européennes EN14904 (KA $\geq$  25) y compris la Déclaration des performances (DoP, marquage CE) et est classé Euroclasse Cfl-S1 selon la norme EN13501.

Ce produit a été certifié conformément aux modèles et normes suivantes pour les programmes de Qualité de l'air intérieur (émissions de composés organiques volatils):

- Classification française (2011-321): Classe A+.
- Normative italienne CAM (Criteri Ambientali Minimi) selon D.M. 2017/11/01.

Ce produit a été classé « NON DANGEREUX » par un laboratoire externe selon les directives du Catalogue européen des déchets. Cela signifie qu'il ne présente aucun risque pour la santé publique ni aucun effet nocif sur l'environnement.

Cet article a été produit conformément au Règlement Européen REACH (enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques).

Ce produit est conçu et réalisé conformément à la certification UNI EN ISO 9001.

## CERTIFICATIONS

Certificats de Fédération sportive internationale disponibles pour ce produit:

**FIBA Certificate of Approval for Synthetic Flooring Category, Level 2 and 3**

**BWF Synthetic Flooring Certificate**

**IHF 2019 Certificate of Approval for Synthetic Floorings**

## GAMME DE COULEURS



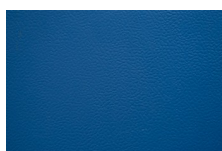
VM82



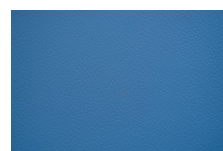
VM11



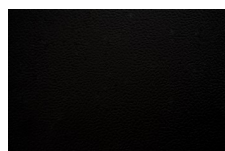
VM10



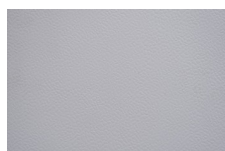
VM18



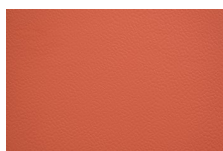
VM21



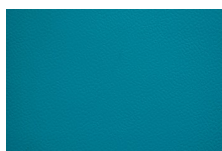
VM90



VM70



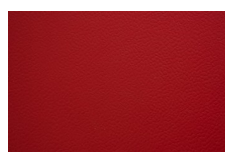
VM41



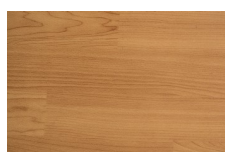
VM23



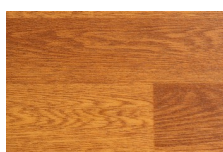
VM81



VM30



VM66



VM67

## INSTALLATION ET ENTRETIEN

Le produit est à conserver et installer dans les conditions opportunes et dans les locaux convenablement protégés aux températures et humidités minimales et maximales garanties, conformément aux consignes d'installation et conservation MONDO.

Le produit est à utiliser et soumettre à l'entretien conformément aux consignes d'entretien MONDO.

Pour davantage d'informations sur le produit, consulter la fiche technique.